

**Arrêté municipal n°2022-92 du 9 décembre 2022**  
**Autorisant les travaux et réglementant la circulation aux abords de l'église**



Le Maire de la commune de SAINT-PABU ;  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;  
CONSIDERANT que des travaux de restauration du mur de soutènement et du couvrement de l'église Saint-Tudgual doivent être entrepris à compter du 12 décembre 2022 ;  
CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de maintenir le bon ordre et de prescrire toutes les mesures convenables pour prévenir les accidents, pendant les travaux ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

A compter du 12 décembre 2022 et pendant toute la durée des travaux de restauration du mur de soutènement et du couvrement de l'église Saint-Tudgual, l'accès à l'enclos paroissial ainsi qu'aux deux rangées situées près du mur de soutènement du cimetière du haut sera interdit à toutes les personnes étrangères aux travaux.

**ARTICLE 2 :**

Dans le cadre des travaux, les entreprises sont autorisées à installer leur zone de chantier, leurs bases de vie sur le parking situé en face de l'ancien presbytère et de la longue communale.  
A compter du lundi 12 décembre et pendant toute la durée des travaux, le stationnement y sera donc interdit.

**ARTICLE 3 :**

Durant les travaux et en cas de besoin, la voie publique située le long du mur de l'enclos paroissial rue du Bourg et rue de Landegarou pourra être réduite ponctuellement sur une voie.  
Une signalisation adéquate sera mise en place alors par les entreprises.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Maire, le Secrétaire de Mairie, le responsable du service technique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

A SAINT-PABU, le 9 décembre 2022

Le Maire,

David BRIANT



Certifié exécutoire :  
compte tenu de la transmission en Préfecture, le  
et de la publication le  
Fait à SAINT-PABU, le 09 DEC. 2022  
Le Maire,  
David BRIANT

